

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	34	88	85	88	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce cursus est centré sur deux éléments 1- la compétence linguistique 2- la connaissance approfondie de la culture italienne Il propose un enseignement complémentaire en langue (anglais ou espagnol), ou en Culture des pays de langues européennes. Il est complété par, au choix, Métiers de la culture à l'international, Français langue étrangère, Professorat des écoles. Deux doubles diplômes internationaux sont possibles, avec l'université de Sienne ou l'Université de Cagliari (mobilité en L3, avec délivrance aussi d'une Laurea italienne) Pour en savoir plus : <http://formation.parisnanterre.fr/L72> Cursus également proposé en double licence (italien-anglais) : cela constitue un vœu distinct sur Parcoursup.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après un traitement algorithmique destiné à fournir un pré-classement des candidats en fonction de leurs moyennes dans certaines disciplines en rapport avec notre domaine, ainsi qu'annoncé dans les critères d'évaluation (Français, Littérature, Langues Vivantes, Littératures en langue vivante le cas échéant, modulation pour LVA ou LVB italien), les dossiers ont été examinés par la commission à partir des critères qualitatifs (projet motivé, appréciations des professeurs, Fiche Avenir, Activités et Centres d'intérêt) pour procéder au classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

En l'absence d'une note de langue vivante italien (bac / bulletins), les candidates et les candidats doivent mettre en évidence leur niveau de langue et leur rapport aux cultures de la langue concernée dans leur projet de formation qui sera détaillé, précis, personnel et bien motivé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	notes de première et de terminale, baccalauréat (français, et particulièrement LV1 anglais, LV2, et, le cas échéant, de littérature en langue étrangère, histoire-géographie + E3C selon les cas	Notes de français, notes de la LVA et de la LVB et, le cas échéant, de littérature en langue étrangère, d'histoire-géographie + E3C selon les cas.	"Bulletins scolaires ; résultats du bac aux épreuves anticipées et de terminale ; -les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en particulier en Histoire, Philosophie, Littérature française, Littérature étrangère, langues vivantes. - le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers)."	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles, orthographe soignée	"1. Attestation de niveau B2 en langue française (candidats étrangers); 2. En l'absence d'une note de langue vivante en Italien, le candidat doit mettre en évidence son niveau de langue et son rapport à la culture italienne dans son projet de formation motivé."	Essentiel
Savoir-être	capacité de travail	Ouverture et curiosité intellectuelle, autonomie dans le travail	"Fiche Avenir "	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation détaillé, précis, soigné et personnel	"Projet de formation motivé "	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Ouverture, curiosité, diversité des intérêts	Activités et centres d'intérêt	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre